

**Monsieur Éric DUPOND-MORETTI**  
**Ministère de la Justice**  
**13 Place Vendôme**  
**75001 PARIS**

Monsieur le Garde des Sceaux,

Président du Mouvement de la Ruralité (LMR) et ancien président de CPNT (Chasse Pêche Nature Traditions), je souhaitais vous interpeller sur quelques sujets sociétaux ayant trait aux activités rurales et à vos premiers mois à la tête du ministère de la Justice.

Tout d'abord, je souhaitais vous faire part de l'enthousiasme qu'avait suscité chez moi, votre nomination au gouvernement, non pas pour en faire un militant de notre cause, mais seulement pour votre sens de l'équité et la bonne connaissance de sujets sociétaux communs. Aujourd'hui, c'est une profonde déception qui fait place par vos premières interventions ministérielles.

Il faut dire, que j'appréciais pleinement l'expression de l'homme libre, tant sur la corrida que sur la chasse, là où l'avocat pénaliste excellait par ses arguments judicieusement distillés dans la presse et en réponse aux extrémistes de tous bords.

Mais voilà, ma première déception fut votre déplacement à l'invitation d'EELV, l'émanation politique de l'écologie punitive et parfois d'associations radicales. Nous savons depuis vingt ans quelle politique anime philosophiquement le parti des Verts et ceux, depuis Dominique Voynet, Noël Mamère, Guy Hascoët puis Yves Cochet, Cécile Duflot ou encore aujourd'hui Yannick Jadot s'exprimant largement dans la presse pour son désir de voir la fin de toutes formes de chasse en France : Invité de France-info, mardi 25 août, l'eurodéputé EELV Yannick Jadot condamne la chasse : « *ça ne peut pas être un loisir, la mort des animaux ne peut pas être un loisir. On chasse, en France, 64 espèces, compte-t-il. C'est deux à trois fois plus que dans toute l'Europe. On chasse de manière totalement illégale des espèces protégées.* » Je pourrais aussi vous renvoyer au programme des Verts de la dernière élection européenne ou à la "réforme **radicale** pour la chasse" d'EELV (<https://tinyurl.com/y67xzs58>).

A ces journées d'été d'EELV, vous avez, semble-t-il, infléchi votre verve habituelle pour en faire une plaidoirie plus mitigée voir presque politicienne. Du moins c'est le sentiment que tout chasseur peut légitimement ressentir à la lecture des retours presse.

Comment ne pas être interrogatif quand vous condamnez la chasse à la glu, arguant qu'elle ne serait pas sélective ? Cher maître, et là, c'est à l'ancien avocat que je m'adresse, avez-vous passé plusieurs jours avec ces chasseurs pour fonder votre réquisitoire ?

Pourquoi la chasse de haut vol serait-elle plus respectable que la chasse à la glu ?

Vous reprenez les arguments fallacieux des écologistes, alors qu'ils ne sont en rien fondés. D'ailleurs, ils se servent encore de ce même argument pour contester aujourd'hui la chasse au filet des alouettes, alors que seul le chasseur décide d'actionner les filets et si même par inadvertance ou intrusion d'un oiseau dans un groupe d'alouettes, celui-ci est relâché dans la foule sans aucune conséquence. C'est d'ailleurs la même chose pour la glu, l'oiseau est nettoyé et reprend sa liberté....

J'aurais tellement aimé que le Garde des Sceaux, l'ex-avocat flamboyant annonce aux écologistes que lui l'ancien avocat pénaliste et l'homme juste allaient faire enfin sortir le délit d'entrave aux activités légales et bien avant celui de faire un délit qui visera à réprimer les atteintes majeures à l'air, l'eau et le sol, comme vous l'avez annoncé aux écologistes. Même si j'y suis personnellement très favorable !

Je vous alerte, monsieur le Garde des Sceaux sur l'urgence de répondre par la loi pour la protection des biens et des personnes face à la violence qui est devenue la règle, des hunt-saboteurs, des antispécistes et des opposants à certaines activités légales. Il en est ainsi de la chasse, avec des opposants violents à toutes formes de chasse, demain des activités équestres et agricoles avec des animaux, etc.

Vous voyez, Monsieur le Ministre, j'ai le sentiment que l'avocat pénaliste à la parole forte est devenu un contorsionniste en mission politique chez les écologistes et qu'il a perdu en chemin ses convictions et son identité d'homme de terrain.

Je sais que le rôle et la place qui est la vôtre relèvent d'une certaine grandeur et d'une modération partisane. Pour autant, elle ne devrait pas conduire à l'effet inverse qui par vos pratiques récréatives, sportives ou culturelles vous oblige à en devenir un défenseur aux plaidoiries insipides, voire parfois pourfendeuses de nos traditions, à l'exemple de la chasse à la glu.

Monsieur le Garde des Sceaux, le Mouvement de la Ruralité compte sur vous, pour être l'acteur et le garant d'une justice éclairée protectrice de la République du droit, des hommes et de leurs activités légales. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons dans un premier temps l'aboutissement rapide du projet de loi portant sur un délit d'entrave aux activités légales, excellentement travaillé par le Sénat sous la direction du sénateur Jean-Noël CARDOUX et dans un second, celui d'un délit d'atteintes majeures à l'air, l'eau et au sol.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

**Eddie PUYJALON**

Président national LMR

Conseiller régional LMR de Nouvelle-Aquitaine

